Réf. Farde e-Assemblées : 2552327

N° OJ : 22

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/10/2023

Objet : Espaces Verts.- Mme Marie VERWACHT.- Subside 2023 : 90,02 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que Mme Marie VERWACHT s'engage dans pareille initiative, à savoir l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité 2023, pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 90,02 EUR à Mme Marie VERWACHT ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside de 90,02 EUR à l'article 76605/331/01 du budget ordinaire 2023 à Mme Marie VERWACHT pour ses frais divers engagés dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité 2023.

Annexes :